

RAPPORT D'ACTIVITES

2018





Chères/chers membres et sympathisant(e)s,

Salomon est un Erythréen de 27 ans. Trois ans après son arrivée en Suisse, sa demande d'asile est rejetée. En attendant la réponse du Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM), Salomon se bâtit une vie, apprend l'allemand, trouve un emploi assurant son existence, a son propre logement, se fait des amis et paie ses impôts – ce qui est en Suisse une marque essentielle d'appartenance. Un tel degré d'intégration nous rend en général fiers, nous donne envie de la faire connaître et relève des bienfaits dans notre pays.

Avec le rejet de la demande d'asile, tout est maintenant détruit : la vie meilleure dans la tranquillité, la possibilité de travailler, le salaire, l'intégration sociale, les amitiés – et tous les espoirs ! Salomon doit quitter son logement, retourner dans un centre d'hébergement et se débrouiller avec une aide d'urgence de huit francs par jour. Le malheur est que c'est une sorte de terminus pour lui. Il pourrait certes rentrer volontairement dans son pays – mais le risque de sanctions pour avoir fui ce pays est trop élevé. Toujours est-il que malgré toute l'application et l'engagement dont il a fait preuve, Salomon se retrouve désormais « pris en charge » sans perspectives dans un centre. C'est en vain qu'il a cherché le bonheur, sa vie est ruinée. L'intégration tourne à la farce – et ce n'est pas un cas unique !

Salomon ne peut pas rester et il ne peut pas rentrer. Des personnes sont humiliées par de telles lois et décisions, elles se retrouvent sans droits, sont ignorées. Impossible de trouver une place dans la nouvelle « patrie » – car celle-ci s'y refuse. De telles décisions réduisent des humains à une situation de fuite à vie.

L'Observatoire suisse du droit d'asile et des étrangers traîte ces sujets, les fait connaître, collabore avec des organisations et des personnes alliées, exerce des pressions, les soumet au débat et cherche à éradiquer de telles injustices des lois et des mentalités. Il invite les parlementaires et les autorités à se conscientiser et revendique des droits humains les mêmes pour tous. De mauvaises lois tracassent des humains.

Nous avons besoin de vous qui nous lisez, nous avons besoin de votre soutien parce que nous y trouvons aussi une source d'encouragement.

Ruth-Gaby Vermot, présidente

« **Objection ! Spoken Word présente des histoires de migration** »

Dans le cadre de son 10^{em} anniversaire, l'ODAE-Suisse a organisé avec Fatima Moumouni le spectacle « Objection ! Spoken Word présente des histoires de migration » le 21 septembre 2018 à Berne. Les artistes Renato Kaiser, Fatima Moumouni, Daniela Dill et Meloe Gennai se sont produits devant un public de plus de 250 personnes. En partant de cas documentés de l'ODAE-Suisse, il s'agissait de thématiser le vécu souvent difficile de personnes se trouvant dans des procédures de droit d'asile et des étrangers. Les artistes de la parole ont réussi à restituer les histoires de migration de manière créative, pointue et parfois même teintée d'humour. L'ODAE-Suisse a ainsi pu contribuer à l'information et à la sensibilisation d'un large public.

Rapport de jubilé et documentation de cas

Sur la base de cet événement, l'ODAE-Suisse a réalisé son projet de publication sous le titre « La vraisemblance dans la procédure d'asile - 10 ans de l'Observatoire suisse du droit d'asile et des étrangers ». Dans une première partie du rapport de jubilé, les deux juristes Alexandra Büchler et Tarek Naguib dressent un tableau critique des développements intervenus ces dix dernières années dans le droit d'asile et des étrangers. Dans la seconde partie, l'ODAE-Suisse se consacre à la question de la vraisemblance dans la procédure d'asile. Il montre les exigences auxquelles sont soumises les personnes requérantes d'asile qui veulent rendre vraisemblables les motifs d'asile invoqués et les difficultés rencontrées pour y parvenir et en déduit ses revendications. Des extraits des textes des artistes de Spoken Word illustrent le vécu de personnes concernées.

En 2018, les observatoires ont continué leur travail de documentation de cas individuels problématiques sur le plan juridique. La banque de données accessible au public compte désormais 334 cas.

Travail de relations publiques et de lobbying

L'année écoulée encore, l'ODAE-Suisse a été régulièrement en contact avec des journalistes. En plus des comptes rendus de l'événement de jubilé, les médias ont notamment donné un large écho au rapport de jubilé dans les quatre langues nationales.

L'ODAE-Suisse a poursuivi son travail de sensibilisation en envoyant, avant chaque session, une « parletter » à l'attention des parlementaires sur des sujets choisis relevant du droit d'asile et des étrangers. En outre, la secrétaire générale a eu des entretiens avec des parlementaires pendant les sessions sur des questions ouvertes concernant la procédure d'asile et la migration.

Nouveau site web

Le nouveau site a été mis en fonction exactement au changement d'année dans un design clairement ordonné. Le nouveau site peut être consulté à l'aide d'appareils divers comme les tablettes et les smartphones. Il est actualisé régulièrement et systématiquement. Nous remercions vivement Franca et Jürg Hirt de leur engagement.

Finances et récolte de fonds

Les finances et la récolte régulière de fonds ont encore occupé le Comité et le secrétariat l'année écoulée. Grâce à des efforts marqués et à la recherche constante de nouveaux soutiens financiers, l'ODAE-Suisse est parvenu à équilibrer ses comptes et à réaliser un modeste bénéfice garantissant la stabilité de l'organisation. Ce résultat est à attribuer à une campagne de sensibilisation accentuée et à la générosité de fondations, d'Eglises, d'organisations et de personnes individuelles.

Comité et secrétariat

Le Comité s'est réuni régulièrement pendant l'exercice écoulé. Il s'est occupé principalement des modifications et développements du droit d'asile et des étrangers, de la planification à moyen terme et également des finances.

Au cours de l'année écoulée, Eleonora Heim, secrétaire générale de janvier 2017 à juin 2018, et Luca Pfirter, en dernier lieu chef de projet de l'événement du jubilé, ont quitté l'ODAE-Suisse. Eleonora Heim pour prendre un poste de doctorante à l'université de Bâle et Luca Pfirter avec la volonté de terminer son master à l'université de Neuchâtel. Nous avons grandement apprécié leur infatigable engagement, les remercions vivement de leur collaboration et leur souhaitons le meilleur possible dans leur travail professionnel.

Noémi Weber, secrétaire générale

« Plateforme SCCFA »

Société civile dans les centres fédéraux d'asile

Le bureau de coordination de la Plateforme SCCFA a été fondé en 2015 et est rattaché à l'Observatoire suisse du droit d'asile et des étrangers. La gestion de son personnel, sa comptabilité et l'infrastructure bureautique sont assurées par l'ODAE-Suisse. En 2018, SCCFA a été financée par la Société suisse d'utilité publique (SSUP) et les familles Bossard de Zoug.

Les activités de SCCFA peuvent se résumer par '*le conseil, l'observation, l'information et, au besoin, l'intervention*'.

L'année 2018 a été marquée notamment par le soutien aux bénévoles. Les activités ont compris l'organisation d'une rencontre d'échanges à Fribourg, la diffusion d'informations pertinentes pour les bénévoles actifs, les personnes professionnelles et les personnes intéressées par le biais d'une newsletter et du site web et la dispense de conseils par téléphone, courriel ou rendez-vous sur place à divers groupes et personnes individuelles actives.

Par ailleurs, SCCFA a participé concrètement au débat sur les centres fédéraux d'asile dans le but d'améliorer les conditions-cadres régissant l'engagement de la société civile. La responsable du bureau, Laura Tommila, a rédigé des prises de position, a participé à des forums et a intensifié la collaboration avec d'autres ONG. Les personnes en quête de protection sont limitées dans leur liberté de mouvement par plusieurs conditions structurelles dans les centres fédéraux et elles y sont isolées. Les centres ne sont en principe pas accessibles au public, les heures de sortie y sont restrictives et certains lieux de situation sont très retirés. Ces facteurs et d'autres restreignent aussi considérablement les possibilités de l'action bénévole.

Laura Tommila, bureau de coordination de SCCFA

« SAMIRA ET SINAN » : PAS D'ASILE « FAUTE DE VRAISEMBLANCE » ET LONGUE ATTENTE SOUS LE RÉGIME DE L'AIDE D'URGENCE

« Sinan », Kurde iranien, a fui l'Iran en 2012. Il était la cible de persécutions politiques parce qu'il était engagé dans un parti critiquant le gouvernement. Il y avait divers signes annonciateurs de mesures de détention, de torture pouvant même aller jusqu'à une exécution capitale contre lui en Iran. C'est pourquoi, « Sinan » a quitté son pays, se voyant contraint d'y laisser sa femme « Samira » et sa fille « Tara ».

En Suisse, « Sinan » a déposé une demande d'asile, mais celle-ci a été rejetée par le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) qui a prononcé son renvoi. Du point de vue du SEM, la persécution politique de « Sinan » n'est pas vraisemblable. Le Tribunal administratif fédéral (TAF) a confirmé la décision. Il a rejeté le recours comme « manifestement infondé » et a retenu qu'il n'y avait aucun obstacle au renvoi. Ni les moyens de preuves apportés par « Sinan » ni ses activités politiques n'ont été considérés comme pouvant mener à une autre décision.

Lorsque « Samira » et sa fille « Tara » ont été de plus menacées par les autorités iraniennes en raison des activités politiques de « Sinan », elles ont également fui l'Iran. Leurs motifs de fuite ont eux aussi été qualifiés de non vraisemblables en Suisse. Le SEM a estimé que le fait que « Samira » ne connaisse pas de manière précise en quoi avait constitué le travail politique de son mari au sein de son parti relevait de la contradiction. La déclaration de « Samira » que celui-ci avait gardé le secret à ce sujet en particulier pour la protéger n'a pas été entendue.

Après une décision ordonnant l'exécution de son renvoi, la famille a déposé une demande de réexamen en 2016 avec de nouveaux moyens de preuve. Toutefois, le SEM a également rejeté cette demande et a maintenu le renvoi. La même année, la famille a encore recouru au TAF. Depuis lors, elle attend la décision finale du TAF en se trouvant dans des conditions de vie précaires sous le régime de l'aide d'urgence et dans une situation de grand stress psychique.

Leonie Mugglin, stagiaire

(Ce cas a été documenté par l'ODAE-Suisse)

Le nombreux public à notre événement et le large écho des médias à notre rapport de jubilé nous ont montré que le travail d'information de l'ODAE-Suisse reste plus que jamais nécessaire après nos dix années d'existence. Conditions de vie précaires des sans-papiers, enfants en fuite qui passent dans la clandestinité, renvoi en Italie de personnes malades ou traumatisées malgré les graves insuffisances en matière d'accueil et de prise en charge sanitaire, souffrances d'une mère réfugiée pour avoir dû laisser sa fille mineure en Libye ... Ces drames se produisent chaque jour malgré une législation censée protéger les personnes concernées contre l'irrespect de leurs droits fondamentaux. L'ODAE-Suisse fournit un important travail d'information, ce qui est très apprécié des personnes concernées, des bureaux de conseil juridique, des membres, de politiciennes et politiciens et de journalistes.

Documenter et sensibiliser

La sensibilisation de l'opinion publique est prioritaire pour l'ODAE-Suisse. Les nombreuses questions de journalistes, de spécialistes, d'enseignantes et enseignants et de personnes qui œuvrent dans le domaine des réfugiés montrent qu'il existe un besoin réel de savoir pratique et concret. En 2019, l'ODAE-Suisse continuera de répondre à cette demande en organisant des séminaires de formation sur le sujet Fuite et asile, en donnant des conférences notamment sur le thème de notre rapport de jubilé, la vraisemblance dans la procédure d'asile, et en soutenant activement des journalistes dans leurs recherches. Notre site sera en outre régulièrement actualisé. Nous entendons ainsi apporter un aspect réaliste dans le débat.

Des newsletters régulières donneront des informations sur les développements dans le domaine du droit d'asile et des étrangers, sur la mise en œuvre de la nouvelle procédure d'asile accélérée et sur la parution de nouvelles publications. Il y aura en outre un bulletin annuel qui traitera des sujets d'actualité de manière approfondie.

Au niveau des parlementaires, nous allons accentuer nos actions avant et pendant les sessions en vue d'améliorations dans la situation juridique des personnes requérantes d'asile et des personnes étrangères. Les révisions des lois doivent se faire dans le respect des droits fondamentaux et des droits humains.

Le travail de base de l'ODAE-Suisse reste la documentation juridique de cas relevant du droit d'asile et des étrangers, qui ne sont ou n'ont pas été traités dans le respect des droits humains ou de dispositions de la constitution ou de conventions internationales comme p. ex. la Convention européenne des droits de l'homme ou la Convention relatifs aux droits de l'enfant.

Rapport spécialisé 2019 - Visa humanitaire

En 2019, le rapport spécialisé de l'ODAE-Suisse traitera du visa humanitaire. Un examen et une analyse systématique s'imposent actuellement. En effet, la délivrance restrictive de visas humanitaires par les autorités suisses a pour effet que bien des personnes ayant besoin de protection doivent rester à la merci de situations à la fois précaires et menaçantes ou se lancer à leurs risques et périls dans une fuite à la fois difficile et dangereuse.

Les personnes qui vivent une guerre civile ou y sont engagées politiquement sont souvent exposées à des dangers menaçant leur intégrité physique ou leur vie. La possibilité de demander l'asile auprès d'une ambassade de Suisse à l'étranger a été supprimée par la modification urgente de la loi sur l'asile de septembre 2012. Depuis lors, seul un visa humanitaire peut y être sollicité. Cela empêche bien des personnes ayant besoin de protection d'accéder à une vie empreinte de sécurité et de liberté et de pouvoir exercer certains droits humains fondamentaux comme par exemple le droit à la vie de famille. Dans notre rapport spécialisé, nous allons partir de cas juridiquement recomposés pour montrer les difficultés et les défis liés à l'obtention de visas humanitaires et présenter des pistes de solutions.

Extension de la récolte de fonds

Comme en 2018, l'ODAE-Suisse va lancer une récolte de fonds d'envergure. D'une part, en s'adressant à de nouvelles fondations et d'autre part en s'efforçant d'augmenter le nombre de ses membres. Ce dernier objectif devrait être atteint notamment grâce à un renforcement de notre travail de relations publiques et de sensibilisation.

Noémi Weber, secrétaire générale

BILAN

ACTIFS	2018	2017
Actifs circulants		
Compte courant	85'645.32	106'632.42
Compte capital de fonds affecté	34'000.00	0.00
Caisse	72.50	109.15
<i>Total liquidités</i>	<i>119'717.82</i>	<i>106'741.57</i>
Compte courant SCCFA	14'939.10	12'710.35
Comptes de régularisation actif	700.00	67.40
<i>Total des actifs circulants</i>	<i>135'356.92</i>	<i>119'519.32</i>
Actifs immobilisés		
Mobilier, Equipements et Installations	1'578.40	430.40
<i>Total actifs immobilisés</i>	<i>1'578.40</i>	<i>430.40</i>
TOTAL ACTIFS	136'935.32	119'949.72
PASSIFS		
Engagements vis-à-vis de tiers	8'209.24	13'739.45
Comptes de régularisation passifs	15'313.00	4'873.42
<i>Total capital étranger à court terme</i>	<i>23'522.24</i>	<i>18'612.87</i>
Réserves secrétariat	5'000.00	5'000.00
<i>Total capital étranger à long terme</i>	<i>5'000.00</i>	<i>5'000.00</i>
<i>Total capital étranger</i>	<i>28'522.24</i>	<i>23'612.87</i>
Capital propre		
Capital de l'association	62'336.85	12'455.22
Capital de fonds affecté	34'000.00	34'000.00
Bénéfice / perte (-)	+ 12'076.23	+ 49'881.63
<i>Total capital propre 31 décembre 2018</i>	<i>108'413.08</i>	<i>96'336.85</i>
TOTAL PASSIFS	136'935.32	119.949.72

COMPTE D'EXPLOITATION

CHARGES	2018	2017
Salaires secrétaire générale / stagiaire	58'521.75	40'430.20
Prestations sociales	5'842.95	3'888.20
<i>Total des charges de personnel</i>	<i>64'364.70</i>	<i>44'318.40</i>
Frais de location	7'200.00	7'244.02
Frais pour mobilier / installations	1'132.05	0.00
Frais administratifs	7'245.98	6'978.95
Frais de tiers (traductions / comptabilité)	18'889.90	17'815.50
Allocation au capital de fonds affecté	0.00	50'000.00
Support / Update base de données et site Web	2'261.70	2'268.00
Nouveau site Web / Portage de la base de données	5'475.84	0.00
Relations publiques / Matériel de publicité	5'980.90	5'610.55
Frais Événements	18'158.30	0.00
Frais de l'association	2'537.60	2'022.60
Amortissements	852.00	286.95
<i>Total des autres charges d'exploitation</i>	<i>69'734.27</i>	<i>92'226.57</i>
TOTAL CHARGES	134'098.97	136'544.97
PRODUITS		
Cotisations membres	20'600.00	22'388.00
Cotisations organisations	4'300.00	4'200.00
Dons	45'770.00	47'382.00
Dons rapports spécialisés	4'600.00	4'547.60
Contributions organisations / fondations	43'000.00	49'000.00
Contributions églises	3'997.30	2'709.00
Contributions événements	17'907.90	0.00
Dons de fonds affecté	0.00	50'000.00
Recettes frais généraux project SCCFA	6'000.00	6'000.00
Divers	0.00	200.00
TOTAL PRODUITS	146'175.20	186'426.60
Bénéfice / Perte (-)	+ 12'076.23	+ 49'881.63

Un grand merci aux personnes et entités qui nous soutiennent

L'ODAE-Suisse est très reconnaissant à ses membres de leur fidélité. Sans la générosité de nos donatrices et donateurs, des membres du Comité de soutien, de fondations, organisations et Eglises, nous ne pourrions pas accomplir notre travail dans cette ampleur. Nous sommes conscients de la valeur très précieuse de votre soutien idéal et financier.

Il s'agit notamment des entités suivantes :

- > Commune bourgeoise de Berne
- > Croix-Rouge Suisse (CRS)
- > Eduard Geilinger Stiftung
- > Ernst Göhner Stiftung
- > Familie Scheller Stiftung
- > Fédération ecclésiastique cath. romaine canton de Vaud
- > Fonds de la FEPS pour les droits de l'homme
- > Johann Paul Stiftung
- > Kultur Stadt Bern
- > Office de la culture du Canton de Berne
- > Paroisse catholique de Lucerne
- > Pourcent culturel de la Fédération des coopératives Migros
- > Stiftung Ergata
- > Stiftung Soliwerk
- > Temperatio Stiftung

Membres du Comité de soutien :

Martine Brunschwig Graf, Genève
Cécile Bühlmann, Lucerne
Thomas Burgener, Viège
Dominique de Werra, Lausanne
Ruth Dreifuss, Genève
Balthasar Glättli, Zurich
Vreni Hubmann, Zurich
Walter Kälin, Berne
Daniel Kaeser, Epesses
Françoise Kopf, Soleure
Marlies Kornfeld, Berne
Georg Kreis, Bâle
Anni Lanz, Bâle
Philippe Lévy, Berne
Jean Martin, Echandens
Dick Marty, Lugano
Liliane Maury Pasquier, Genève
Marco Mona, Zurich
Giusep Nay, Valbella
Jacques Neiryneck, Lausanne
Luc Recordon, Lausanne
Antoine Reymond, Lausanne
Claude Ruey, Nyon
Barbara Schmid-Federer, Männedorf
Paul Schneider, Ste-Croix
Jean-Christophe Schwaab, Riex

Membres du Comité :

Présidente

Ruth-Gaby Vermot, Berne

Autres membres

Franca Hirt, Boswil (AG)

Janine Junker, Lucerne

Osman Osmani, Berne

Réviseurs

Heinz Gabathuler, Zurich

Markus Imboden, Imboden und Partner, Treuhand AG, Zurich

Contacts :

Observatoire suisse du droit d'asile et des étrangers

Noémi Weber
Hallerstrasse 58, 3012 Berne
Tél: 031 381 45 40
info@beobachtungsstelle.ch
sekretariat@beobachtungsstelle.ch
www.odaе-suisse.ch

Dons : compte postal 60-262690-6

IBAN: CH70 0900 0000 6026 2690 6

Observatoire suisse du droit d'asile et des étrangers, 3011 Berne

Beobachtungsstelle für Asyl- und Ausländerrecht Ostschweiz

Ana Victoria Paredes
Fidesstrasse 1, 9000 St. Gall
Tél: 071 244 68 09
ostschweiz@beobachtungsstelle.ch
www.beobachtungsstelle-rds.ch

Observatoire romand du droit d'asile et des étrangers

Mélissa Llorens
Case postale 270, 1211 Genève 8
Tél: 022 310 57 30
info@odaе-romand.ch
www.odaе-romand.ch